

RAPPORT N° 359 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 29 OCTOBRE 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 22 au 29 octobre 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi les cas de deux (2) personnes grièvement blessées et de deux (2) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) qui totalisent dix jours de détention arbitraire au cachot du commissariat communal de la police à Kayogoro après être illégalement arrêtés par l'administrateur de cette commune.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la matinée de mardi 25 octobre 2022, le corps sans vie de Donatien Nkurunziza, âgé de 25 ans, a été retrouvé gisant dans une petite brousse située près d'une route sur la colline de Mahwa de la commune de Ryansoro, en province de Gitega (centre du Burundi).

Selon un témoin de la découverte macabre, Donatien Nkurunziza a été assassiné à coups de poignard et son corps présentait des blessures au niveau de la tête. La victime, originaire de la commune de Kayokwe en province de Mwaro, travaillait comme un ouvrier sur le chantier de construction de la route Bururi-Gitega exécuté par une société chinoise.

SOS-Torture Burundi demande une enquête approfondie et indépendante pour déterminer le mobile et les circonstances de l'assassinat de Donatien Nkurunziza qui, selon une source locale, aurait d'abord été enlevé avant d'être assassiné.

- Dans la matinée de jeudi 27 octobre 2022, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert flottant sur les eaux du lac Tanganyika, au pied de la colline de Nkayamba située au nord de la ville de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, la police qui a évacué le corps n'a pas communiqué sur l'endroit où il allait être déposé et la suite à y réserver.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de lundi 24 octobre 2022, un jeune élève connu sous le nom d'Iteriteka de l'Ecole Technique de Bubanza (ETB) a été violemment battu par trois jeunes élèves de la même école, membres de la ligue des jeunes Imbonerakure affiliée au parti au pouvoir, le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces de la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).

Selon le récit de cet élève victime d'actes de torture, Yves Misigaro (2^{ème} Electromécanique), Salomon Sonerimana (2^{ème} Informatique de maintenance) et Innocent Mpawenayo (3^{ème} Informatique de maintenance) l'ont violemment frappé sur le dos et les fesses, pendant plus de cinq heures, tout en lui versant de l'eau sur les parties où ils le frappaient. Et pour l'empêcher de crier, ils lui ont mis un bâillon fait du linge sur la bouche. Selon le témoignage à l'ETB, la victime qui ne peut plus s'asseoir se plaint des douleurs partout sur son corps et présente des traces de violences sur les fesses et le dos à son lit d'hôpital de Bubanza où elle a été admise.

Selon des sources en provenance de cette école à régime d'internat, le père de l'élève Iteriteka a porté plainte contre les trois Imbonerakure au commissariat de police à Bubanza, mais ils ont refusé jeudi le 27 octobre de comparaître à la convocation de l'officier de police judiciaire (OPJ) qui enquête sur ce dossier d'actes de torture.

SOS-Torture Burundi a appris que ces trois élèves-Imbonerakure occupent différents postes au sein de l'établissement scolaire et ont même des effets militaires dans leur dortoir, comme les T-shirts et bottines qu'ils brandissent quand ils veulent malmenager les autres élèves : Yves Misigaro est chargé de la sécurité des dortoirs, Salomon Sonerimana de la sécurité de l'école tandis qu'Innocent Mpawenayo est responsable de l'entretien de l'école.

Elle déplore la complaisance du directeur et d'autres responsables de l'école qui n'ont pas pris de mesures appropriées en vertu du règlement scolaire en vigueur au Burundi qui interdit notamment des actes de violences au sein des établissements scolaires et demande aux autorités policières et judiciaires de mener une enquête approfondie pour punir les auteurs conformément à la loi pénale.

- Dans la nuit de mercredi 26 octobre 2022 vers 22 heures, un homme connu sous le nom de David Nisubire a été blessé à coups de couteaux par trois hommes non identifiés qui lui avaient tendu une embuscade chez lui alors qu'il rentrait à son domicile situé au Quartier Social dans la ville de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des sources locales, les trois hommes l'ont blessé au niveau du bras pendant qu'il essayait de se défendre et lui ont volé son téléphone de type Android avant de prendre le large.

3. Atteinte au droit à la liberté : arrestation et détentions arbitraires

- Deux militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté), Abednego Sindayihebura et Ezéchiel Nibitanga, sont arbitrairement détenus depuis 10 jours au cachot du commissariat communal de la police à Kayogoro sur ordre de l'administrateur de cette commune de la province de Makamba (sud du Burundi).

Selon des sources locales, Abednego Sindayihebura (responsable du CNL en zone de Dunga) et Ezéchiel Nibitanga (responsable de ce parti sur la colline de Shaka) ont été arrêtés depuis mercredi dernier 19 octobre par Antoine Ndayiragije, administrateur de la commune de Kayogoro, sur des accusations d'ingérence dans le fonctionnement du Conseil des notables de la colline de Shaka, après avoir réussi à réconcilier deux femmes militantes du CNL en conflit lié à la sorcellerie. En effet, ces deux femmes du CNL s'étaient tournées à leurs responsables du parti pour une procédure de conciliation après avoir échouées à saisir le conseil collinaire des notables qui leur exigeait de payer une somme de cent trente mille francs burundais (130 000 FBU) en guise de la réception de leur plainte.

SOS-Torture Burundi dénonce les abus répétitifs imputés à l'administrateur communal de Kayogoro, Antoine Ndayiragije, qui s'illustre souvent dans des violations des droits humains à l'endroit des partis de l'opposition, plus particulièrement aux membres du parti CNL, et demande la libération sans condition de ces deux militants qui sont détenus de manière arbitraire et illégale.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.